



Communiqué pour le boycott du CTSD de vendredi 7 février 2020.

Nous vivons un moment de grande crise et de profond malaise dans l'éducation nationale.

Depuis trois ans, nos professions sont soumises à des réformes prises sans aucune concertation ni véritable dialogue social. Ces réformes adoptées et mises en place dans la précipitation modifient profondément la Fonction Publique et le système éducatif :

- suppression avec la loi de la Transformation de la Fonction Publique des prérogatives fondamentales des commissions administratives paritaires issues du Conseil National de la résistance, mettant fin au rôle des élus des personnels et renvoyant la gestion des carrières des fonctionnaires à l'opacité et l'arbitraire.
- réformes du baccalauréat et du lycée, imposées, et pour lesquelles il faut déjà revenir sur certaines dispositions, montrant les effets néfastes du refus d'entendre l'inquiétude et le refus d'une majorité des personnels. Un rapport parlementaire pointe déjà que le choix de spécialités renforce le déterminisme social et de genre. Le passage actuellement des épreuves communes de contrôle continue révèle l'ampleur de la crise à laquelle est confrontée la communauté éducative, au détriment avant tout des élèves qui se trouvent pénalisés dans leurs conditions d'apprentissage et de passation d'épreuves du baccalauréat. De nombreux dysfonctionnements sont constatés partout. Les conditions d'organisation et de passation de ces épreuves constituent pour nos élèves une rupture d'égalité et renforcent la dimension purement locale du diplôme national.
- trop faibles moyens alloués aux établissements du second degré au vu de la hausse prévue des effectifs, particulièrement dans les collèges de l'Hérault, continuant, cette année comme l'année prochaine, à dégrader les conditions de travail pour les enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves de notre département.
- dégradation des conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale, développement de la souffrance au travail et des situations d'épuisement professionnel de plus en plus présents. Notre administration n'a pas pris la mesure de l'ampleur du problème en le renforçant même en précipitant des réformes qui peuvent remettre en cause les identités professionnelles et les métiers de nombreux collègues.

Le projet de réforme des retraites du gouvernement a cristallisé et amplifié cette crise et ce malaise plus profonds. Depuis le 5 décembre les enseignants et l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale se mobilisent très fortement pour mettre en évidence leur profond rejet du projet de retraite par points. Les conséquences en termes d'appauvrissement généralisé des futures pensions de retraite ont même été admises par le Président et le Ministre eux-mêmes. Il apparaît maintenant que nos inquiétudes se trouvent encore plus fondées à la suite du rapport du Conseil d'État considérant toute inscription dans la loi de l'obligation d'une loi de programmation future comme non conforme à la Constitution, au moment même où est décidé le prolongement du gel du point d'indice et que l'insuffisance du niveau de nos rémunérations est reconnue par tous.

Pour ces raisons, parce que l'exaspération de la profession est maximale et parce que nous considérons que sur tous ces points les conditions d'un véritable dialogue social, respectueux de chacun, sont de moins en moins réunies, notamment dans l'Hérault, nous décidons de boycotter le CTSD du 7 février 2020.